



APPEL A CANDIDATURE

POUR LE POSTE DE CHEF DE SERVICE REGISTRE CENTRAL D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES (RCEH)

Dans le cadre de sa Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC), l'Office Malgache des Hydrocarbures procède au recrutement d'un(e) **Chef de Service Registre Central d'Exploitation des Hydrocarbures (RCEH)**.

Ainsi, les candidats intéressés sont invités à faire parvenir une demande manuscrite avec une lettre de motivation et un CV avec la mention « **Recrutement du Chef de Service Registre Central d'Exploitation des Hydrocarbures (RCEH)** » au plus tard le 25 Octobre 2019 à 16 heures à l'adresse suivante :

**Monsieur le Chef de Service des Ressources Humaines – Porte 104
Immeuble Ex – SOLIMA - 26, Rue Ranarivelo – Behoririka – BP 7598 - Antananarivo 101**

Les candidats retenus lors de la phase de sélection seront convoqués pour subir successivement un test écrit et éventuellement une entrevue selon l'exigence du poste et de la Direction concernée.

Cet appel à candidature et les informations sur le poste à pourvoir seront diffusés par affichage et par voie électronique.

Antananarivo, le

15 OCT. 2019

La Direction Générale

RAJAONARIVELO Laurent

OFFRE D'EMPLOI

Un organisme œuvrant dans la régulation du secteur pétrolier aval à Madagascar, cherche pour un poste basé à Antananarivo :

UN(E) CHEF DE SERVICE REGISTRE CENTRAL D'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES (RCEH)

Sous la supervision du Directeur Règlementation et Coordination, le Chef de Service RCEH joue le rôle de conseiller technique, coordonne et supervise les activités du service

Missions :

Assurer la mise à jour des données pour le RCEH ;

Concevoir les nouvelles matrices pour la redynamisation du RCEH ;

Recevoir et étudier les demandes de Licences d'Exploitation des Hydrocarbures en collaboration avec les autres directions ;

Assister les participants et les investisseurs de la chaîne d'approvisionnement dans leurs démarches administratives pour l'obtention d'autres Permis et Autorisations nécessaires, délivrés par les Autorités locales et les autres Départements ministériels ;

Effectuer un suivi en matière d'investissements effectués par les opérateurs.

Tâches et Responsabilités :

1. Soumettre au Directeur Règlementation et Coordination (DRC) un plan détaillé pour la conception, l'élaboration et la mise en œuvre du Registre Central d'Exploitation des Hydrocarbures (RCEH) ;
2. Concevoir, élaborer et actualiser périodiquement, en liaison avec le personnel de l'OMH et les exploitants de la chaîne d'approvisionnement, le Registre Central d'Exploitation des Hydrocarbures et en assurer l'adaptation à de nouveaux besoins ;
3. Assurer que les demandes d'octroi de Licences d'Exploitation des Hydrocarbures de même que les demandes de renouvellement et de transfert de Licences d'Exploitation des Hydrocarbures sont traitées rigoureusement, conformément aux modalités prescrites par les textes en vigueur ;
4. Recevoir et étudier les demandes de Licences d'Exploitation des Hydrocarbures, en collaboration avec les autres directions, afin de déterminer si elles satisfont aux exigences du Décret et des Cahiers des charges ;
5. Participer, si jugé opportun, à la revue de l'étude d'impact environnemental desdites demandes par le Ministère de l'Environnement ;
6. Tenir à jour un archivage rigoureux des dossiers de demande de Licences d'Exploitation des Hydrocarbures ;
7. Dresser un plan de vérification, assorti d'un échéancier, pour les licences octroyées et en assurer le suivi, en collaboration avec le personnel de la Direction Normes et Contrôle (DNC) et la Direction Etudes et Opérations (DEO) ;
8. Signaler à l'attention du DRC toute dérogation aux exigences des licences, et recommander les mesures qui s'imposent ;
9. Enregistrer les cas de suspension de licences, vérifier, en collaboration avec la DNC et la DEO, si les conditions de leur levée sont remplies ;
10. Enregistrer les cas d'annulation de licences et de permis ainsi que les avis d'abandon par les titulaires de la totalité ou d'une partie d'une licence ou d'un permis ;
11. Effectuer un contrôle mensuel de la mise à jour des données et de la qualité de l'information enregistrée ;
12. Participer à l'élaboration du PNSP en collaboration avec le chef de service du SINH ;
13. Soumettre un plan d'action annuel et un rapport annuel d'activité au DRC ;
14. Demander les plans d'investissements des opérateurs et assurer le suivi des données en matière d'investissements fournies par les titulaires de licences ;
15. Rédiger des rapports, des notes stratégiques ou des fiches techniques concernant les activités du RCEH ou les activités objet de licence selon les besoins ;
16. Effectuer des analyses approfondies concernant le secteur pétrolier aval.

Profil :

- Agé(e) de 25 à 45 ans ;
- Titulaire d'un diplôme de Master en Economie, Gestion ou Management ou Statistiques appliquées ou équivalent ;
- Expérience professionnelle réussie d'au moins cinq (05) ans dans un poste similaire ;
- Connaissance en matière de réglementation et de mise à jour des bases de données souhaitée ;



- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, internet, etc.) ;
- Connaissance du secteur pétrolier aval souhaitée ;
- Maitrise de l'analyse de données et statistiques.

Principales qualités requises :

- Capacité de leadership;
- Créativité, esprit d'équipe, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, forte capacité de travail ;
- Très forte capacité d'analyse et en culture technologique ;
- Avoir le sens des priorités ;
- Capacité d'adaptation aux innovations ;
- Grande disponibilité et sens du relationnel ;
- Forte capacité d'analyse et de synthèse ;
- Apte à effectuer des déplacements en dehors d'Antananarivo.

